

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉVISION DE LA LOI SUR LA PLANIFICATION ET LE FINANCEMENT DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES (LPFES)

Vaud Cliniques, l'Association vaudoise des cliniques privées, prend acte avec satisfaction du vote du Grand Conseil de ce jour, mardi 25 janvier 2011. Elle salue la non-entrée en matière sur le projet de Loi vaudoise sur la planification et le financement des établissements sanitaires.

L'association remarque que la majorité des députés au Grand Conseil qui se sont exprimés ont noté la complexité du sujet. Le projet actuel étant refusé, l'association se tient prête à participer à une large concertation afin de définir une procédure équitable pour l'établissement d'une planification hospitalière rationnelle dans le cadre défini par le droit fédéral. En ce sens, elle se tient à disposition des autorités exécutives, en particulier du Département de la santé et de l'action sociale.

VAUD CLINIQUES ASSOCIATION VAUDOISE DES CLINIQUES PRIVEES

Contact :

Pierre-Frédéric GUEx, président - 021/310.55.00
Jean-Marc BOVY, secrétaire général - 021/796.33.34
Pierre-Antoine HILDBRAND, secrétaire désigné - 076/586.82.22.

Paudex, le 25 janvier 2011
PFG/PAH/bo

*L'association **VAUD CLINIQUES** se compose de 11 cliniques actives dans toutes les principales disciplines de la médecine, de la chirurgie et de la réadaptation. Elle assure 15 % des hospitalisations du Canton et génère plus de 2'100 emplois (1'750 EPT).*

www.vaud-cliniques.ch